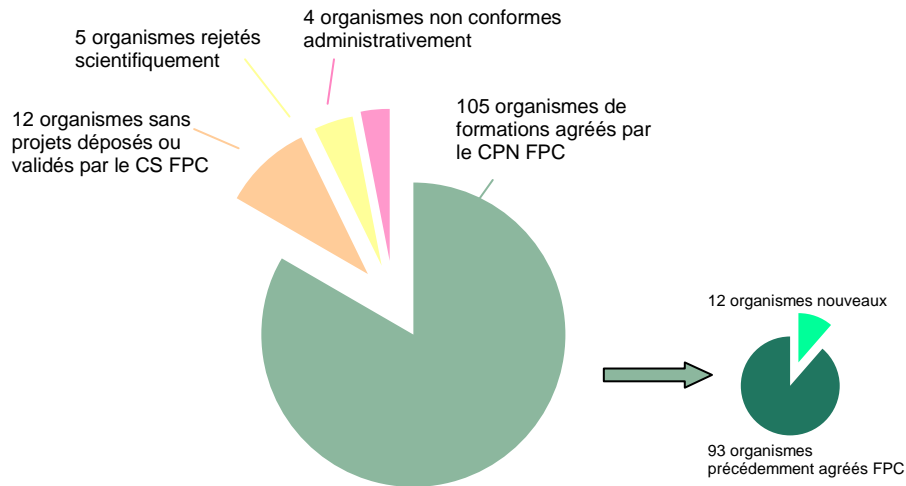


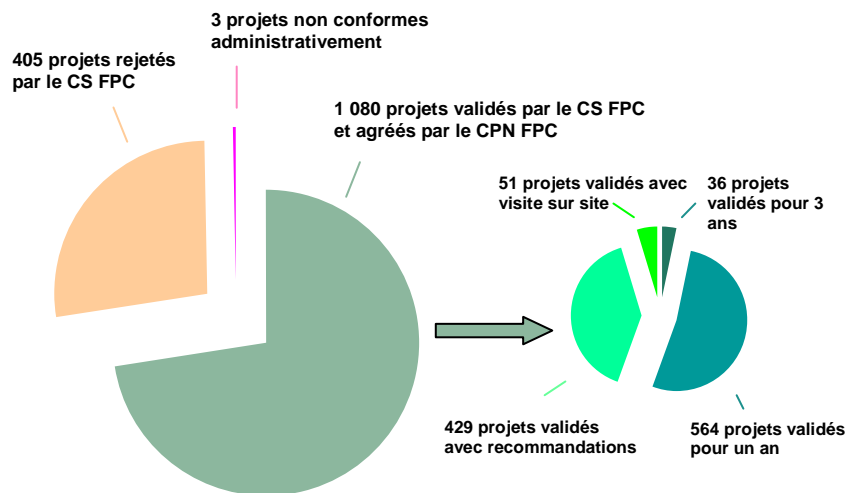


La FPC des médecins libéraux pour l'année 2007

> agrément des organismes de formation (126 demandes d'agrément)



> agrément des projets de formation (1487 projets déposés)



Toutes les formations validées par le Conseil Scientifique de FPC ont été agréées. Le CPN FPC a déterminé et appliqué la politique d'agrément FPC 2007 lors de ses séances du 12 et 24 octobre 06.

1 080 formations, pouvant accueillir 43 000 participants, ont été agréées pour un montant total de 39 497 203 €.

Les agréments sont répartis comme suit :

Cible	Nombre de formations	
Médecins Généralistes	628	58 %
Médecins Libéraux	400	37 %
Médecins Spécialistes	52	5 %
TOTAL	1 080	100 %